

Famille : FABACEAE-CAESALPINIOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Mora excelsa
Mora gonggrijpii
Mora megistosperma
Mora paraensis

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge
Aubier : bien distinct
Grain : moyen
Fil : contrefil
Contrefil : accusé

Notes : Bois parfait brun rosâtre à brun rouge avec parfois de fines veines sombres.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 150 cm
Épaisseur de l'aubier : de 5 à 15 cm
Flottabilité : non flottable
Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité*	1,03	0,03
Dureté monnin*	8,6	2,1
Coeff. de retrait volumique :	0,68 %	0,04 %
Retrait tangentiel total (RT) :	10,0 %	1,5 %
Retrait radial total (RR) :	6,5 %	1,1 %
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	26 %	
Stabilité en service :	moyennement stable à peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression*	80 MPa	6 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique*	141 MPa	13 MPa
Module d'élasticité longitudinal*	18940 MPa	2356 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 100 mesuré à 2155 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable
Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)
Termites : classe D - durable
Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable
Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce
Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation
En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation
En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapsé : oui

Notes : Doit être séché lentement et prudemment afin de réduire les défauts.

Table de séchage suggérée : 1

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	40	37	82
40	44	38	68
30	44	36	59
20	46	36	52
15	49	37	46

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellitée
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt
 Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Difficile à scier en raison de sa dureté et du contrefil.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : correct (intérieur seulement)

Notes : Le collage demande du soin (bois très dense).

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Traverses
 Travaux hydrauliques (en eau douce)
 Parquet (lourd ou industriel)
 Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)
 Manches d'outil (bois résilient)

Notes : Donne un excellent charbon de bois.

Charpente lourde
 Ponts (en contact avec le sol ou l'eau)
 Poteaux
 Articles tournés

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	PRACUUBA	Brésil	PRACUUBA BRANCA
Brésil	PRACUUBA VERMELHA	Colombie	NATO
Colombie	NATO ROJO	Équateur	NATO
Guyana	MORA	Guyana	MORABUKEA
Guyane française	MORA	Panama	ALCORNOCQUE
Suriname	MORA	Suriname	MORABOEKEA
Trinitad-et-Tobago	MORA	Vénézuela	MORA

